



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et
Modernisation

Direction de la Commande Publique,
des affaires juridiques et Immobilières

DCPAJI_AR2023_0028

Désignation d'un représentant de la Ville pour participer à une vente aux enchères

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu L2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services et au directeur général adjoint des services et au directeur général et au directeur des services techniques, aux responsables de services communaux ;

Vu les décisions DCPAJI_D2023_0118 et DCPAJI_D2023_0123 relatives à l'autorisation de participation de la vente aux enchères du 30 mars 2023 organisée au 229 rue Solferino à Lille (59200) sous l'égide de Maître Lara SCHWEITZER, Commissaire-Preneur Judiciaire à Lille subséquentement à la procédure de redressement judiciaire initiée à l'encontre de l'Association MJC – CS La Maison ;

Considérant que la décision susvisée DCPAJI_D2023_0118 autorise le représentant de la Ville désigné par arrêté à enchérir pour l'achat du lot n°31 : « Géant Clémentine en osier et carton bouilli peint », pour un montant maximum de 40 000€ TTC hors frais ;

Considérant que la décision susvisée DCPAJI_D2023_0123 autorise le représentant de la Ville désigné par arrêté à enchérir pour l'achat des lots n°62 et n°63 pour l'acquisition de matériel et de mobilier; pour un montant maximum total de 40 000€ TTC hors frais ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Madame Catherine Ruffié, Directrice Générale Adjointe des Services, est désignée comme représentante de la Ville de Tourcoing pour la participation à la vente aux enchères organisée le 30 mars 2023. Elle pourra enchérir selon les conditions prévues par les décisions DCPAJI_D2023_0118 et DCPAJI_D2023_0123 relatives à l'autorisation de participation de la vente aux enchères susvisée.

Article 2 – L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le maire et par délégation
Fonction, prénom et nom du signataire

Article 3 – Cette délégation ne sera applicable qu'à l'occasion de ladite vente aux enchères et pour l'achat des lots concernés.

Article 4 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux entre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Article 5 – Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé(e).

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La Préfecture du Nord
- La Trésorerie de Tourcoing

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **29 MARS 2023**

Doriane BECUE,
Maire de Tourcoing

Signature et paraphe de l'agent délégataire :



Accusé réception en Préfecture le : **29 MARS 2023**

Publié sur le site Internet le : **29 MARS 2023**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2023_028

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/03/2023

Objet : Désignation d'un représentant de la Ville pour participer à une vente aux enchères

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de signature

Date de télétransmission : 29/03/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_AR2023_0028 - D_signation d_un repr_senant de la Ville pour participer _ une vente aux ench_res.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230329-DAJI_AR2023_028-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 29/03/2023

